Contes et Nouvelles

Le Marquis et la Bergère

Il sortit brusquement comme un lapin par le trou de la haie, et se redressa d'un bond, plein d'une joie mystérieuse. Il secoua ses boucles blondes et sa grande collerette un peu fripée sur le velours de sa blouse. Quand il vit la petite fille assise à quelques pas dans l'herbe, il mit son doigt fin sur ses lèvres en montrant l'endroit d'où il sortait :

— Ne dites rien ; je m'ennuyais dans le jardin de l'hôtel ; j'ai voulu voir de l'autre côté.

Elle levait des yeux étonnés sur ce petit garçon si bien vêtu et d'une grâce si fière. Il s'était approché avec un demi-sourire :

— C'est vous qui gardez les moutons ?

Elle secoua sa tête brune et poussa activement son crochet dans un châle de laine à moitié fait. Elle portait une jupe de coton rouge et des sabots légers.

— C'est joli ici, dit-il, tout haletant de son escapade, en désignant les taches blanches et mobiles que faisaient les bêtes éparpillées. On ne voit pas tout cela dans notre chambre.

Il contemplait le lac d'Annecy et sa bordure de villages dont les clochers se reflétaient dans l'eau bleue. La bergère restait silencieuse, attentive à sa besogne. Mais des voix s'élevèrent dans le jardin ; le petit tressaillit, courut au trou de la haie, puis disparut.

Le lendemain, la figure éveillée du petit garçon reparut au même endroit.

— Bonjour ! fit-il avec un clignement d'yeux d'intelligence.

— Bonjour ! répondit-elle.

Comme la veille, il s'avança en souriant, et s'assit à côté de la bergère. Il raconta sa vie si morne dans cette ancienne abbaye transformée en hôtel et entourée d'un jardinet misérable. Le père, malade, y descendait parfois, et, quand le temps était beau, on se risquait jusqu'au lac. La petite fille se rappelait maintenant cet homme qui l'avait effrayée avec sa face grave et pâle. Appuyé sur le bras du docteur Honorat, lorsqu'il levait la tête pour aspirer les brises du lac, une grande tristesse lui creusait la figure.

— Et votre maman ? demanda-t-elle.

Il eut un geste vague qui signifiait : je ne sais pas !

La bergère fut bien étonnée. Les grandes personnes n'ont pas toujours de mère, mais les petits enfants en ont tous une. Il prit l'habitude de venir s'asseoir tous les jours à côté d'elle, et, plusieurs fois, elle l'emmena le long du lac, dans les anses tranquilles où poussent de grands roseaux, où vibrent les libellules, où s'épanouit la fleur jaune du nénuphar, où, sur le sable clair, on voit fuir des poissons d'argent noir. Puis ils gravissaient les pentes, à la recherche des moutons écartés. Plus forte et plus leste, en vraie fille de la montagne, elle passait devant lui, au tournant des roches hasardeuses, et lui tendait la main.

Un jour, ils arrivèrent devant une maisonnette grise, accroupie comme une pauvresse au bord du chémin dont le toit semblait fléchir sous les années.

— C'est chez nous, dit la bergère en poussant la porte.

Il hésitait, effrayé de l'intérieur sombre. Mais une paysanne en bonnet blanc, à la peau hâlée par l'âpre vent de la Savoie, lui offrit une main calleuse avec une révérence, et le fit entrer dans une pièce basse aux meubles rustiques. Au plafond étaient accrochés des outils de jardinage et des paquets d'oignons. Sur la crédence en bois sombre s'alignaient quelques plats d'étain. La bonne femme avait apporté deux assiettes pleines de lait :

— Vous goûterez bien avec Thérèse ?

Elle ouvrait un grand pain rond, odorant, et de couleur grise.

— Dame, c'est du seigle. Vous en mangez du meilleur ; mais quand il est chaud, c'est bon tout de même.

Il mangea avec appétit, séduit par la nouveauté de ce mets fruste. En redescendant le sentier, il disait à Thérèse :

— Je voudrais habiter avec vous ; je m'ennuierais moins qu'à l'hôtel.

Mais elle ne le croyait pas, car avec les vêtements qu'il portait en ne demeure pas dans les chaumières. Et puis, elle vait beau se sentir de l'amitié pour lui, ses manières douces et distinguées la blessaient souvent tout interdite. Un jour, devant l'hôtel, elle avait entendu un domestique lui dire : « Monsieur le marquis » ; et jamais elle n'avait osé l'appeler par son nom qui était Henri.

Plusieurs fois elle l'avait vu passer aux côtés de son père dont le visage ravagé lui inspirait une sorte d'effroi. Le malade n'avait pas trouvé la guérison, et, un matin, le petit garçon dit à la petite fille :

— Vous savez que nous repartons demain.

Le jour suivant, quand le bateau fit entendre son cri rauque sur le lac, elle courut à l'embarcadère où les gens de l'hôtel apportaient des bagages. Le malheureux homme apparut, plié en deux sur le bras d'un serviteur. Henri venait ensuite. Quand il aperçut Thérèse, il courut à elle et lui prit la main :

— Au revoir, Thérèse, nous reviendrons !

Elle ne put que répondre tout bas : « Au revoir !... monsieur le marquis !... » et s'enfuit la tête dans son tablier.

Comme elle avait déjà vu partir un oncle pour Lyon, puis son frère aîné, en condition chez des métayers de l'Isère, elle pensait qu'elle l'oublierait bien vite.

Mais toute la journée, elle songeait à Henri, et ne cessait de regarder dans la direction d'Annecy, au delà de l'étendue miroitante où le bateau avait disparu. Et les heures étaient longues, les montagnes écrasantes, le lac trop immobile, la laine trop lourde aux doigts. Elle se rappelait sa jolie voix, ses réflexions d'enfant éveillé, ses cheveux blonds, son rire gracieux et ses yeux purs. Elle croyait toujours le voir sortir par le trou de la haie. Puis, le soir venu, en rassemblant le troupeau, elle embrassait longuement le petit agneau qu'il aimait à caresser, en disant tout bas : « O mon marquis. »

Les jours passaient. Elle y songeait sans cesse. Alors, ne pouvant plus retenir sa peine, elle en parla à sa mère.

— Ma fille, répondit durement la montagnarde, il était bien gentil ce mignot, mais il ne faut plus y penser, car à cette heure il ne pense plus à toi.

— C'est pas possible, dit Thérèse. Il m'a dit qu'il ne m'oublierait pas.

— Va donc, va donc ; tu es trop jeune pour ces choses.

Thérèse réfléchit que sa mère avait raison. Elle ne retourna plus au trou de la haie ; elle évitait de passer devant l'hôtel et se bouchait les oreilles aux bêlements du petit agneau. Mais, la nuit, elle le revoyait dans le silence et l'obscurité. Elle demeurait des heures et des heures, les yeux grands ouverts, sur sa paillasse de feuilles de maïs, et murmurait à intervalles « O mon marquis ! »

Les parents s'aperçurent qu'elle ne mangeait plus, qu'elle avait les yeux « de l'autre côté de la tête », les idées parties, toujours en extase comme la vierge qui veille sur le saint suaire de Chambéry. On consulta le curé de Talloire qui répondit :

— Thérèse est pieuse et sage ; voyez donc M. Honorat.

Le vieux médecin alla trouver la petite dans la prairie, lui parla doucement, comme on doit faire à ceux dont le mal n'est pas dans la médecine, et bientôt Thérèse laissait couler ses idées avec ses larmes.

— C'est très compliqué ces choses-là, dit le père Honorat aux deux paysans alarmés ; plus on est jeune plus c'est difficile à soigner. Donnez-moi Thérèse pour quelque temps, je vous la ramènerai guérie.

— C'est comme vous voudrez, monsieur Honorat.

Le lendemain, il prenait le bateau, puis le train avec l'enfant. Elle savait qu'elle allait le retrouver et ne vit guère les pays et les gares qu'on traversait. A tout moment, elle demandait : Est-ce encore bien loin, monsieur Honorat ?...

Quand le train arriva sous une voûte immense et enfumée, elle chercha Henri dans la foule. Mais une voiture légère les emporta le long des maisons innombrables, prodigieusement hautes, à travers des rues pleines de monde où toilettes qui se pressait devant des magasins flamboyants. Sur les boulevards, des files de voitures se suivaient sans fin ; et les avenues succédaient aux avenues, les quartiers de silence aux quartiers d'agitation.

La voiture s'arrêta devant un hôtel particulier. Le docteur pressa un bouton et la lourde porte tourna sans bruit. Thérèse, toute fébrile, se laissait conduire, puis s'arrêta soudain : « Non, non, retournons, j'ai peur maintenant... il ne voudra pas. »

Mais le vieux médecin l'entraîna sur les pas d'un domestique à travers des appartements somptueux, pleins de tapis, de meubles luisants et de glaces qui reflétaient des plantes vertes. Enfin, dans une chambre où brûlait un grand feu, ils se trouvèrent devant le malade de Talloire qui, étreignant les bras du fauteuil de ses mains sèches, essaya de se lever.

— Bonjour, fit-il d'une voix éteinte ; j'ai reçu votre lettre, docteur, je vous attendais ; et voici la mignonne, c'est vrai qu'elle est pâlotte... Henri !

Thérèse, toute blanche dans sa robe blanche, se cramponna au bras du docteur. Henri était entré, l'air sérieux, et grandi dans un costume élégant et sévère. Il ne parut pas surpris de voir Thérèse et se tint devant elle, cérémonieux et digne.

La figure du malade s'était éclairée. Il dit d'une voix entrecoupée et profonde, comme ceux qui parlent sur les limites de la vie :

— Où j'en suis mon enfant, je vois les choses sous un jour tout autre que ceux de notre monde. Arrivés au bout de l'existence, nous nous apercevons que nous l'avons perdue en actions indifférentes. On a trop pensé à soi, et on est accablé de tout le bien qu'on n'a pas fait. Suis ton cœur, Henri, c'est la loi, c'est la vérité et la noblesse. Fais ton devoir, mon enfant.

Alors, soudainement libéré d'une contrainte, Henri eut un tendre sourire d'accueil. Il s'avança vers Thérèse, lui prit sa main brûlante. La bergère n'eut que la force de soupirer :

— O mon marquis.

Et le marquis répondit en la relevant :

— Vous êtes chez vous, Thérèse.

GABRIEL CLOUZET.

A l'Usine d'Electricité de Croix

ON EXPLIQUE LA SITUATION

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir à bonne source, voici le résumé de l'état actuel de l'usine de la Société Electrique de Croix-Wasquehal.

La machine qui a été avariée dernièrement, est une des anciennes turbines de l'usine; elle a été abîmée par une intensité trop grande de courant. Actuellement, cette machine est démontée, elle demandera de longues et minutieuses réparations pour être remise en état. On y travaillera de jour et de nuit.

Après l'armistice, l'usine ne disposait plus que de trois turbines, déjà anciennes, hélas !... L'intensité du travail qu'elles ont dû fournir en a mis une hors d'état. Conséquences : il ne reste plus à l'heure actuelle que deux petits machines rendant 1.500 et 3.000 kilowats. Plus une turbine récupérée à Sarrebrück il y a quelques mois, et faisant 6.000 kilowats.

RESTRICTIONS ET ESPERANCES

Si nous voulons sortir de la situation difficile où nous sommes, il faut se plier, nous dit-on, à la stricte application de l'arrêté préfectoral, imposant les économies nécessaires aux commerçants et aux industriels. En ce qui concerne ces derniers, on a décidé de supprimer le courant à toutes les usines, sauf celles travaillant aux matières périssables : minoteries, boulangeries, établissements métallurgistes travaillant pour la reconstitution, services publics, eaux, gaz.

Pour le 1er janvier, on espère avoir réparé la machine avariée. Dans ces conditions, le courant pourra être donné à nouveau aux usines, mais à condition que ces usines adoptent une méthode de travail alternative.

Le 10 janvier, une nouvelle turbine pourra être remise en marche.

Le 20 janvier, d'autres turbines seront installées et à cette époque on espère pouvoir produire 17.000 kilowats, force supérieure aux besoins actuels qui se montent à 16.500 environ.

Malgré cela, néanmoins, il faudra longtemps garder un certain régime d'économies.

LES PANNES QUOTIDIENNES

« Quelle est exactement, demandons-nous, la cause des pannes quotidiennes ? »

— Il se produit tous les jours, nous dit-on, au moment où l'on commence à éclairer les magasins, une dépense de courant telle, qu'elle produit ce qu'on appelle une pointe de lumière.

La cause des pannes quotidiennes réside donc en ceci: Un seul câble relie l'usine de Wasquehal-Croix à la sous-station de la société «La Lilloise». Cette sous-station, n'étant pas maîtresse du débit formidable qui lui est imposé tout à coup, est obligée pour éviter la surcharge du câble, de couper le courant pendant un certain temps.

Telles sont les explications qui nous sont données. Espérons que des réalisations suivront rapidement le son de cloche favorable que nous venons d'entendre.

V. B.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra à l'Hôtel de Ville, le mercredi 24 décembre, à 17 heures précises.

ORDRE DU JOUR

I. — COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION

1. Sixième session extraordinaire de 1919 ; Ouverture. — Election du secrétaire.
2. Procès-verbal de la séance du 17 décembre 1919 — Approbation.
3. Association d'aide aux veuves et orphelins de la grande guerre (section de Roubaix). — Lettre de remerciements.
4. Contentieux. — Voirie municipale. — Cimetières. — Réclamation de Mme veuve Rollaert Florin. — Remplacement d'un monument funéraire ou indemnité. — Autorisation de défendre.
5. Chambre départementale d'agriculture. — Désignation d'un délégué du Conseil municipal.

II. — RAPPORTS DES COMMISSIONS

1. Octroi. — Prorogation et revision des actes constitutifs. — Règlement et tarif (M. Ch. De Brabander).
2. Octroi. — Droits de place ; taxe de pesage ; taxes perçues au Mauck. — Revision et augmentation. (M. Ch. De Brabander).
3. Contribution mobilière. — Réduction d'un minimum de loyer ; Application de la loi du 13 juillet 1919 (M. H. Verbeurgt).
4. Voirie Municipale. — Rue des Arts. — Cession à la ville d'une parcelle de terrain (M. J. Berdiaux)
5. Voirie Municipale. — Rue d'Oran. — Etablissement d'une voie ferrée. — Demande de la Société Anonyme « Les Herbages de Roubaix et d'Odessa », à Roubaix (M. H. Delmotte).
6. Voirie Municipale. — Rue Cornette. — Etablissement d'une conduite souterraine. — Demande de MM. Vanoutryve et Cie (M. A. Hautrop).
7. Voirie Municipale. — Ouverture d'une voie nouvelle à l'Ouest du Parc de Barbieux et agrandissement du dit parc. — Expropriation. — Notification des offres aux intéressés. (M. P. Nys).
8. Collège de jeunes filles. — Internat. — Modification des traitements du personnel de l'Internat à partir du 1er octobre 1919 et augmentation des prix de pension et de demi-pension, à partir du 1er janvier 1920 (M. E. Caffens).
9. Ecole Nationale des Arts Industriels. — Fonctionnement pendant l'année 1919. — Crédit supplémentaire (M. G. Dhont)
10. — Institution des Sourdes-Muettes et Aveugles de Lille. — Augmentation du taux des bourses. — Crédit supplémentaire. (M. P. Vermeulen).
11. Contentieux. — Service du Ravitaillement. — Location d'un immeuble pour servir d'entrepôt au Comité de Ravitaillement (M. Ch. Mangin).
12. Octroi. — Baux à loyers. Bureau de la gare de Roubaix-Wattrelos ; pont à bascule de la Gare du Nord ; bureau et pont à bascule de la gare de Roubaix-annexe (M. Th. Denève).
13. Voirie Municipale. — Société Roubaisienne d'Eclairage. — Demande d'indemnité pour compenser l'augmentation du prix de revient du gaz et de l'électricité pendant l'occupation allemande (M. G. Dhont).
14. Voirie Municipale. — Société Roubaisienne d'Eclairage. — Réduction de la redevance pendant les années 1919 et 1920 (M. G. Dhont).
15. Voirie Municipale. — Enlèvement des ordures ménagères. — Fourniture de harnais. — Marché de gré à gré ; approbation (M. J. Bardiaux).
16. Contentieux. — Comité d'alimentation du Nord de la France. — Magasins. — Bail à loyer (M. J. Bardiaux).
17. Contentieux. — Location d'un immeuble au Hameau de l'Allumette, à Croix, pour être affecté à une recette d'octroi. — Renouvellement du bail (M. J. Bardiaux).
18. Hospices. — Augmentation du son de poche accordé aux vieillards, aux infirmes et aux incurables hospitalisés. — Vote d'une subvention supplémentaire (M. G. Verstraete).

III. — HUIS-CLOS

Communications et propositions de l'Administration

1. Assistance aux femmes en couches. — Communication de la liste des postulantes dont l'admission a été prononcée d'urgence.
2. Service militaire. — Demandes de sursis d'incorporation. — Avis du Conseil municipal.

Rapports des Commissions

Caisse municipale des Retraites. — Liquidation de pension de Mme Chatelet Désiré, née Bert Malvina, veuve d'un ancien sous-inspecteur de police (M. P. Vermeulen).

UN HOMME MEURT DANS LA RUE

Hier, vers une heure de l'après-midi, M. Julien Lepers, âgé de 44 ans, apprêteur, demeurant à Roubaix, rue de Leuze, impasse de Leuze, 1, est tombé mort sur la voie publique, rue du Tilleul, en face de la pharmacie Caesteker.

Le docteur Dupré, requis, a constaté que la mort était due à une hémorrhagie interne.

Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital.

SA FEMME VOULAIT LE TUER

Mme Célestine Dolphens a, hier matin, au cours d'une discussion, porté à l'improviste un coup de hachette à son mari, M. Gérard Dolphens, 51 ans, plafonneur, rue du Gros-Saule, 15.

M. Dolphens, qui porte une large blessure au front, près de la tempe droite, a porté plainte contre sa femme. Celle-ci, étant malade, a été conduite à l'Hôpital de la Charité, où elle sera tenue en observation.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort, à l'âge de 53 ans, de Louis Decottignies, secrétaire du 3e arrondissement de police.

M. Decottignies, qui habitait rue du Fontenoy, cour Flipo, 1, était dans la police depuis 20 ans.

Il succomba à une longue et douloureuse maladie qui lui interdisait tout travail depuis quelque temps.

ACTES DE PROBITE

M. François Campens, employé, demeurant rue Marengo, 10, a trouvé hier soir, vers 8 h. 30, rue Voltaire, un tablier bleu, un mouchoir blanc et un porte-monnaie contenant 2 fr. 50 en bons de monnaie. Il tient le tout à la disposition de l'intéressé.

— Mme Janssens, tisserande, rue du Fontenoy, cour Boussemart, 1, a trouvé, rue du l'Ouest, un portefeuille contenant une carte d'identité, une feuille d'allocation et 2 francs en bons de monnaie.

TRIBUNAL DE COMMERCE
Scrutin de ballottage

Les élections auxquelles il a été procédé le samedi 13 décembre 1919 pour le renouvellement intégral des membres du Tribunal de Commerce n'ont donné aucun résultat.

Les électeurs des 1re, 2e et 3e catégories sont informés qu'un second tour de scrutin aura lieu le samedi 27 décembre pour l'élection d'un président, de sept juges titulaires et de huit juges suppléants.

Il ne faut pas confondre ces élections avec celles qui auront lieu le jeudi 25 décembre pour trois membres de la 3e catégorie à la Chambre de Commerce.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

A l'issue de l'assemblée générale, les membres du bureau administratif ont réparti comme suit leurs différentes fonctions :

Président, M. J. J. Weerts ; vice-présidents, MM. Faidherbe, F. Florquin ; secrétaires, MM. P. Dervaux, J. Delaplace, P. Desplanque, G. Sabbe, J. Selle ; trésoriers, MM. Ch. Lamère, J. Scherpereel.

Dans une prochaine réunion, se fera la désignation des services afférents à chaque rôle.

HOPITAL DE LA FRATERNITE

A l'occasion de la Noël, la visite des parents aux malades en traitement à l'hôpital de la Fraternité, aura lieu, comme le dimanche, de onze heures à midi.

TOURCOING

UN TRAIN DE CHARBON N'ARRIVE PAS

Un train de quatre cents tonnes de charbon était annoncé pour samedi dernier. Il n'est pas encore arrivé à destination.

M. Tanne, de l'Alimentation, a, hier matin, téléphoné dans le but d'activer le ravitaillement en combustible de la ville.

LE TRAFIC DU MONGY SERAIT REDUIT

Par suite du manque d'électricité motrice, on aurait supprimé deux voitures du tramway Mongy, sur les réseaux de Tourcoing-Lille et de Roubaix-Lille.

VENTE DE VETEMENTS ET DE LINGERIE

Il sera mis en vente aux Amicales, rue du Haze, 1er étage, les lundi et mardi de chaque semaine, de huit heures et demie à onze heures et demie du matin et de deux heures à quatre heures du soir : Bonneterie et Lingerie pour hommes, Couvertures, Costumes et Purdessus-Vareuses pour enfants jusqu'à 5 ans, Caleçons de Sport, Chaussures de Fatigue et de Repos pour hommes. Chaussures américaines pour femmes et enfants, ainsi qu'un lot de Semelles et de Talons en cuir tout nouvellement rentrés.

AU COMITE D'ALIMENTATION
Semaine du 22 au 27 décembre

Prix de la ration : Haricots, 1.30 — Café, 1.10 — Sucre, 0.75 — Phosphatine, 0.50 — Farine Nestlé, jusqu'à épuisement (une boîte par famille), 2.10 — Saindoux végétal, 1.75.

AVIS. — Les dépôts de ravitaillement seront fermés les jeudis de la Noël et du Nouvel An. Les personnes servies ces jours-là sont priées de se conformer aux avis placardés dans chaque dépôt.

VENTE DE VIN ROUGE

AU CONDITIONNEMENT, place Sébastopol.— Un litre par personne, pour 1.60 le mardi 23 décembre.

SECTEUR 8 — Cartes grises, numéros pairs, de huit heures à neuf heures ; impairs, de neuf à dix heures ;

Cartes roses, numéros pairs, de dix à onze heures ; impairs, de onze à douze heures.

SECTEUR 9 — Cartes grises, numéros pairs, de deux à trois heures ; impairs, de trois à quatre heures ;

Cartes roses, numéros pairs, de quatre à cinq heures ; impairs, de cinq à six heures.

SERVICE DES VETEMENTS ET CHAUSSURES AUX « AMICALES », RUE DU HAZE

A propos des ventes de vêtements et chaussures qui ont lieu régulièrement le lundi et le mardi de chaque semaine, à partir de huit heures du matin et deux heures de l'après-midi, il est recommandé aux familles de se présenter de préférence au début de la matinée ou de l'après-midi et non pas en fin de séance, à un moment où il est impossible de servir les retardataires trop nombreux qui se présentent.

En suivant ces indications, les familles seront servies plus rapidement et éviteront une attente toujours désagréable et, le cas échéant, d'être renvoyées à une autre séance en raison du temps insuffisant qui resterait jusqu'à l'heure de la fermeture et qui ne permettrait pas de servir les personnes qui se seraient présentées tardivement.

MISE EN RECOUVREMENT DES ROLES DES DROITS D'EPREUVE OU DE VERIFICATION DES APPAREILS A VAPEUR POUR LES ANNEES 1914, 1915, 1916, 1917 et 1918.

Ledit rôle, revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations qui ont pour objet une cote égale ou supérieure à trente francs, devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

LE DECLASSEMENT DE LA RUE DES LUMIERES

Conformément à un arrêté du Préfet, en date du 5 décembre 1919, une enquête est ouverte sur le projet de déclassement de la rue des Lumières et d'acquisition par un propriétaire riverain du sol de ladite rue.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui sera déposé à la Mairie pendant 15 jours, du 23 décembre 1919 jusqu'au 6 janvier 1920 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de quatorze heures à seize heures.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par le Préfet, recevra à la Mairie pendant trois jours, savoir les 7, 8 et 9 janvier 1920, de quatorze heures à seize heures, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE

Réception et vérification des déclarations de dommages, des demandes d'indemnité, ainsi que des bons de réquisition, attestations, certificats, etc.... :

Mardi 23 décembre, de huit heures et demie à midi, numéro 14101 à 14175 — de deux heures à six heures, 14176 à 14250 ;

Mercredi 24, de huit heures et demie à midi, numéro 14251 à 14325 — de deux heures à six heures, 14326 à 14400.

Le prestataire est prié de se présenter personnellement, muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

BUREAU DES SECOURS

Le service des secours rappelle aux intéressés (réfugiés et nécessiteux), que les bulletins de salaires régulièrement signés, doivent être remis mardi et mercredi, 23 et 24 décembre, au bureau des secours, à l'Institut Social, 11, rue de Tournai, dans l'ordre suivant :

Mardi matin, n. 10.000 à 15.000; mardi après-midi, n. 15.000 à la fin; mercredi matin, remise des bulletins de salaires des réfugiés.

THEATRE MUNICIPAL
(Direction : A. Santara)

A l'occasion des fêtes du Réveillon et de la Noël, trois grandes représentations, les mercredi 24 et jeudi 25, en matinée et soirée: « Miss Million », opérette à spectacle en trois actes.

PLACES PUBLIQUES
Projet d'aménagement de la ville

Les principales sont celles du Centre qui ont de l'allure malgré leur forme irrégulière et nous font apprécier l'opération qui, il y a trente ans, a supprimé les constructions séparant la place Charles-Roussel de l'église Saint-Christophe; la belle place Thiers, qui devra bien redevenir le mail ombragé d'autrefois, après le regrettable massacre d'une partie de la plantation en vue d'y établir, pendant quinze jours, chaque année, une foire qui ne s'y trouve pas à l'aise; la place de la Gare, avec ses belles et larges avenues.

Le plan montre que les autres sont assez nombreuses, mais pluiôt insuffisantes comme ampleur, bien que la place Notre-Dame-de-Lourdes ait bel aspect et des dimensions respectables. Celle de la gare des Francs et du Brun-Pain ont bien aussi leur intérêt pour ces quartiers.

Il n'est guère facile, dans une ville déjà parsemée de constructions sur presque tous les points de son territoire, d'en faire surgir de nouvelles.

Le Conseil municipal se gardera bien de manquer l'occasion d'en créer une au Champ du Bus, rue Condorcet. Il a essayé vainement, il y a près de vingt ans, d'obtenir le terrain tout entier avant que des constructions fussent élevées rue de la Malcense. Aujourd'hui, les circonstances sont plus favorables, le prix des terrains subissant une baisse incontestable; il renouvellera une offre amiable, et si elle n'est pas acceptée, l'expropriation sera poursuivie dans des conditions qui ne lui inspirent aucune inquiétude.

La place de la Croix-Rouge devra aussi être agrandie et régularisée par l'incorporation de l'ancienne ferme qui longe le côté Est; il en résultera une amélioration sensible pour ce quartier.

Le Blanc-Seau pouvait passer comme déshérité à cet égard. L'acquisition que la ville vient de faire à des conditions très avantageuses d'une belle propriété d'environ 8.000 mètres au milieu desquels est érigé un magnifique immeuble, lui a permis de témoigner de son intérêt à ce quartier; le Conseil municipal sera unanime à s'en réjouir.

Aucune partie de l'agglomération n'est donc négligée.

Autour de Roubaix-Tourcoing

HALLUIN

LA CRISE DU CHARBON

La Municipalité d'Halluin a adressé à M. Clemenceau le télégramme suivant :

« Du jeudi 18 courant. — Ville d'Halluin, manque totalement de charbon. Préfecture promet, promet, promet toujours. Rien n'arrive, nous devons toucher encore une partie de notre contingent d'octobre et la totalité de novembre, en tout plus d'un train. Pendant ce temps, les ouvriers crèvent de froid. Pouvons-nous compter sur votre autorité pour que le train promis arrive cette semaine. »

« Lundi 22 courant. — Halluin, 13.000 habitants, sans charbon. Inutile de commenter ».

« Même jour, 18 heures. — Halluin n'a pas reçu de charbon depuis plus d'un mois. Tous les foyers sont éteints. **Jamais, durant l'occupation, il n'y eut pareille misère.** Des désordres sont à craindre ».

Henri LORIDAN,
Adjoint au Maire d'Halluin.

CONSEIL MUNICIPAL
UNE DECLARATION DU NOUVEAU MAIRE

Le citoyen Gustave Desmettre, premier maire socialiste d'Halluin, a, à la séance d'ouverture du Conseil municipal, prononcé la déclaration suivante :

Messieurs les membres du Conseil municipal

Messieurs,

Au nom des membres de l'Administration et en ma qualité de maire, je tiens à vous remercier de l'honneur que vous nous avez fait en nous appelant à la direction des affaires de cette ville. A peine entrés dans le vif de notre fonction, nous nous sommes aperçus combien notre œuvre serait pénible et combien notre route serait semée de difficultés. La crise du charbon, le manque de pommes de terre, la pénurie de logements viennent s'ajouter à une situation financière que nous pouvons qualifier de tragique. Si nous n'arrivons pas à surmonter la menace causée par notre dette tous les jours croissante, nous serons obligés de nous incliner devant la faillite. Pourtant, nous voulons travailler. Nous devons travailler. Une Municipalité qui ne créerait pas le mouvement autour d'elle, qui n'apporterait pas l'action avec elle ne serait pas digne de rester en cette enceinte. Mieux vaudrait démissionner que de ne rien faire.

Nous avions l'obligation de ne pas cacher la vérité, mais nous avons le devoir de ne pas déserter. En ouvriers flamands que nous sommes, nous envisagerons, froidement, les problèmes ardus qui se posent devant nous ainsi que des points d'interrogation angoissants.

Nous ferons ce que nous devons faire, quittes à succomber à la tâche et nous terminons par ces mots qui contiennent tout un programme : « Au travail, Messieurs, et que vive Halluin ! »

* * *

Commissions municipales. — 1re commission — Finances, Octroi, Marchés et Fêtes. — MM. les maire et adjoints, Vansteleghem, Vandewattyne, Dereus, Sinaeve, Vandeweghe, Vercruysse.

2me commission. — Eclairage, Cimetière, Voirie. — MM. les maire et adjoints, Demeulenaere, Cornette, Courtens, Lombaere, Bremeersch, Debaere.

3me commission. — Hygiène, Salubrité, Santé publique. — MM. les maire et adjoints, Sinaeve, Debaere, Lombaere, Vandenbon, Dereus, Cornette.

4me commission. — Service des Eaux. — MM. les maire et les adjoints, Bremeersch, Vandeweghe, Vandewattyne, Carton, Demeulenaere, Vandenbon.

5me commission. — Bâtiments, Travaux, Ecoles, Abattoir. — MM. les maire et adjoints, Vercruysse, Courtens, Bremeersch, Lamaire, Vandewattyne, Carton.

Situation financière. — Bilan au 10 décembre 1919. — Actif : Encaisse au 10 décembre 1919, 835.646 fr. 85 ; fonds placés au Trésor avec intérêts, 2.932.121 38 ; sans intérêts, 125.837 50 ; créances diverses sur l'Etat (mandats non payés), 1.616 47 ; créances diverses sur l'Etat (avances aux réfugiés et évacués, 1.255.804 50 ; reste à recouvrir sur avances à titre de prêts, 206.256 10 ; reste à recouvrir sur bons de ville non échangés, 31.795 35. — Total : 5.389.078 15.

Passif : Reste dû en capital au 31 décembre 1919, somme empruntée, 738.709 fr., remboursée, 365.904 38 ; emprunt au Crédit du Nord 1914, emprunté, 100.000 fr., remboursé, 100.000; émission de papier monnaie, empr., 2.125.000, remb., 677.084 50 ; emprunt à la ville de Liège, 1915, empr., 1.000.000, 1916, 800.000, remb., 800.000 ; emprunt à la ville de Tourcoing, 1916, 3.328.500 ; 1917, 2.608.552 ; 1918, 2.800.000 ; avances de l'Etat, 1919, 5.650.500 ; bons de monnaie remboursés par Tg., 557.084 50 ; versements par Tourcoing à l'autorité militaire allemande (Contr. de guerre), 2.358.670, 3.391.000; dépôt de fonds par les particuliers, 929.126 50 ; remboursées, 430.644 05.

Balance : Actif, 5.389.078 15 ; passif, 24 millions 013.508 82.

Excédent du passif : 19.624.430 fr. 67.

Le GUIDE MASSON *INDICATEUR des TRAINS*
COUVERTURE ROUGE, est toujours en vente partout
Le mieux informé et le plus complet. Contient les Horaires de Lille, les Tramways. Prix des places rectifiés. Tarifs divers

LILLE

A ventre déboutonné !

A ventre déboutonné, j'ai ri tout mon saoûl, hier, au spectacle réjouissant d'une chose bien rabelaisienne en soi, et qui témoigne de la bonne humeur tenace dont sont encore pénétrés quelques-uns de mes concitoyens.

Que voulez-vous, dans l'endeuillement général des temps présents, on trouve encore deci delà quelques exceptions qui surgissent et pétaradent comme des fusées du 14 juillet dans la nuit opaque, et les joyeux drilles dont je veux vous entretenir sont une de ces heureuses exceptions.

Ventre-saint-gris, tripes du pape, cornes de cerf, ils n'y vont pas de main morte, les farceurs.

Donc, voici la chose : — Nos gaillards, pour s'égayer, n'ont rien trouvé de mieux que de promettre par voie d'affiche, repas « gratis pro deo » à qui, en moins d'une heure de temps, pourrait ingurgiter une livre de jambon.

Ceci se passe en un restaurant populaire.

Vous pouvez manger et boire à même que veux-tu, vous entriailler autant qu'il vous plaira : si vous parvenez à accomplir ce tour de force d'engloutir en une heure vos cinq cents grammes de jambon rose, vous pouvez vous retirer paisiblement, la bedaine garnie, le portemonnaie idem, et la conscience satisfaite du devoir accompli.

Avis aux amateurs. Que les nobles descendants de Grandgousier, de Gargantua, de Pantagruel, de Panurge et de ce si inéffablement bon Frère Jehan des Entommeures se le disent, et s'empiffrent en chœur, à ventre déboutonné.

Quant à moi, je dois vous avouer ouvertement que mes faibles capacités stomachales, ne me permettent pas pareil tour de forge gastronomique.

N'empêche que je me propose un de ces jours, d'aller voir ce fort réjouissant spectacle. La fréquentation des moult joyeux disciples de Rabelais et d'Epicure est en somme beaucoup moins déplaisante que celle des aigrefins financiers rapaces, des emboîtés de marque et des accapareurs que notre triste sort nous force à coudoyer tous les jours au centre de la ville.

G. GRATIGNE.

FEUILLETON DU « REVEIL DU NORD » N° 53

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTE PAR

PIERRE DECOURCELLE

Il le prit, et, ouvrant la fenêtre, le posa sur le rebord extérieur, de manière que les fleurs, éclatantes sous les rayons du soleil fussent visibles de loin.

Puis, rabattant le montant qu'il avait levé, il s'éloigna de quelques pas.

Mais, au lieu d'aller se rasseoir devant son bureau à sa place habituelle, il s'accroupit, et, ainsi courbé, se dissimulant de son mieux le long du mur, il se rapprocha de la partie basse de la fenêtre.

Dans cette position, aucun regard venant du dehors ne pouvait le découvrir ; tandis qu'au contraire, grâce à l'appareil du professeur Langley, invisible pour tous, il avait la possibilité de distinguer ce qui se passait aux divers étages des demeures situées de l'autre côté de la rue...

Clarel avait eu raison de se défier de la maison d'en face.

Dans une chambre pauvrement meublée, deux hommes se trouvaient réunis...

L'un d'eux n'était autre que l'individu qui, sous l'étiquette du médecin suédois Akerlund, s'était présenté quelques semaines auparavant, au sanatorium d'Hillside, et y avait dérobé la fiole de scopolamine, dont s'était servi le chef de « la Main qui étreint » pour réduire à sa merci Elaine Dodge....

Allemand d'origine, son vrai nom était Karl Goerlitz.

Après d'assez bonnes études de médecine à Leipzig, une affaire scandaleuse l'avait forcé à quitter son pays et à émigrer aux Etats-Unis, où il végétait, malgré son savoir, à cause de ses vices, et d'un funeste penchant pour la boisson.

L'autre était Dago, notre ancienne connaissance.

Le médecin allemand manœuvrait un étrange instrument placé au milieu de la pièce, devant la fenêtre ouvrant sur la rue.

C'était une sorte de projecteur, monté sur un pied de fonte, qui permettait de le diriger dans tous les sens.

Mais le foyer, au lieu d'être disposé comme c'est l'usage, offrait une combinaison de puissants arcs électriques, dont les rayons passaient d'une espèce d'entonnoir dans un convertisseur de concentration, duquel s'échappait l'irrésistible force qui venait de tuer successivement deux hommes.

— Quand je te le disais, fit-il avec orgueil, en s'adressant à son compagnon, que tout marcherait comme je l'avais prédit !..

— N'empêche que si ce damné Clarel s'obstine, il va nous falloir recommencer dans vingt-cinq minutes la même opération !..